



CAPSULES PSY # 92
DE
PSYCHOLOGIE NOUVELLE
ÉVOLUTIONNAIRE

Armand Desroches

PARAPSYCHOLOGUE
ÉVOLUTIONNAIRE

<http://www.use-quebec.ca>

Les droits légaux de ces **CAPSULES PSY DE PSYCHOLOGIE NOUVELLE ÉVOLUTIONNAIRE** sont protégés à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada et dont une copie fut déposée à la Bibliothèque et Archives Nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Idéalement, ces textes doivent se lire sur papier pour mieux faire ressortir les élaborations sous 3 formes importantes à la compréhension psychologique :
mots en gras = éléments basique ; *mots gras italique* = négatif ; *mots italiques* = positif.

Question 2 : Comment la punition agit-elle sur le comportement ?

Au cours des âges, **la punition** s'est avérée comme la forme la plus utilisée d'action pour mettre fin à des comportements de désordre ou de règles du milieu.

Qu'elle soit juste ou injuste, c'est **la punition** qui, habituellement, arraisonne un comportement déviant la «normalité» des exigences escomptées par la société.

L'humain étant un corps de désirs projetés et de plaisirs anticipés, c'est **la punition** qui, à tort ou à raison, crée une *souffrance émotive* liée à une autocorrection éventuelle.

La punition, ordinairement, s'exprime par des fessées, des réprimandes, des pertes de privilèges, des amendes monétaires, des sentences judiciaires, des licenciements de travail, etc.

La punition est *tout choc émotif personnel* qui suit une action hors règles et qui diminue la probabilité qu'elle se reproduise de nouveau.

Pour qu'elle soit efficace, **la punition** doit s'appliquer juste à point, au bon moment, d'où l'opportunité d'attendre et d'appliquer optimalement *la correction punitive* au cours d'un événement opportun. Cette opportunité existentielle offre ordinairement la cohérence de l'application de **la punition**, à savoir si cela a «de l'allure ou pas» de *punir* de la sorte à ce moment-là et avec quelle *intensité*.

L'individu peut alors s'habituer à **la punition**, qu'il neutralise émotivement si tout est *punition* et c'est qu'il s'endurcira par survie émotive.

Optimalement, l'usage adéquat de **la punition**, devrait apporter à la **conscience individuelle** une «référence correctionnelle» à l'habitude ancienne et qui «imprime en mémoires mentales» la **volonté** de l'**autorité** qui l'applique.

La punition devrait ordinairement, par son action disciplinaire, faire appel à **la compréhension**, à **la raison**, à l'**évidence**, corrigeant ainsi l'**entendement des valeurs** de l'individu via des *prises de conscience*.

Celles-ci font appel, désormais, à sa **collaboration** et, optimalement, à sa **coopération**, cette *motivation intelligente nouvelle* étant nécessaire afin d'éviter l'extinction du **choc de conscience** le gratifiant pour la correction du comportement anticipé.

Par **la punition infligée**, l'individu doit y voir son intérêt personnel afin de s'*autocorriger* dans le futur.

Cette *nourriture d'attitudes correctrices aux redressements des comportements subjectifs déviants* doit devenir «sa récompense» ou le fuel à sa motivation de désormais se conformer à une règle raisonnablement objective pour tous.

La punition a tendance à s'optimaliser lorsqu'elle correspond à une certaine **logique rationnelle** dont l'individu affligé peut en discriminer l'intelligence judicieuse, afin qu'elle lui injecte un peu de **conscience de discernement** lui octroyant désormais une certaine *maturité d'esprits* l'empêchant ainsi de rechuter dans ses indésirables comportements d'antan.

Le problème fondamental qui réside suite à **la punition**, si elle est inadéquate et mal comprise et ne faisant pas appel à l'**intelligence de discernement** de l'individu, est l'*aversion* envers celui qui l'applique.

La punition est *émotivement douloureuse*. Par conséquent, les personnes et les situations associées à **la punition** sont craintes et détestées si la situation de rechange est mal comprise et intégrée.

L'humain ne peut se soustraire aux **lois d'impressions émotives** qui l'affectent puisqu'il est **émotivement impressionnable**.

Une *punition émotive* devient alors un **choc d'impression psychologique émotive** visant la *prise de conscience* qui octroie le **discernement intelligencié**.

Ce **choc initial** se *dramatise* par la suite *émotionnellement* forçant, péniblement à l'infligé, les *analyses mentales exhaustives* de l'événement psychologique encouru.

La *dramatisation* étant *morbidement émotionnelle*, elle aura tendance à *exagérément amplifier* la *réalité objective* de la **punition**, la *dégénérant exagérément*, démarrant par le fait une *hyperactivité mentale émotionnelle* créant un *non-dit intérieur autodestructeur* qui ne trouve souvent pas à se verbaliser afin de se neutraliser.

Afin d'éviter cette *destruction interne* de l'être, par une autre façon de faire, un *choc d'impression* peut être adéquatement appliqué afin qu'il en demeure un *mémorientiel positif* à l'individu dans sa **conscience mentale**. Mais aussitôt fait, il est impératif d'*amicalement récupérer l'individu* afin de lui éviter l'*effet anxigène* de la *frustration* et de l'*aversion* qui peut s'ensuivre et brouiller ainsi son *discernement objectif*.

Par exemple lors d'une **punition** : on frappe l'individu sur le bras en haussant le ton, mais pour *immédiatement le récupérer amicalement*, on le regarde alors avec un grand sourire, ce qui neutralise instantanément l'*émotion de rancœur* qu'il pourrait entretenir. Et, ce comportement de gentillesse fait opportunément appel à son *raisonnement intelligent* et à sa *complicité* dans la compréhension de sa propre correction de trajectoire comportementale fautive.

L'individu doit *sentir* une participation collaborante et amicale en sa direction afin que les *conseils correctifs* ne se transforment pas uniquement en *reproches* et *jugements agressants* par le *blâme* adressé à sa *personnalité subjective*.

Cette forme nouvelle de **punition participative amicale**, faisant appel à la *complicité intelligente synergique* de l'être en évolution, est bien différente de celle anciennement exercée qui persistait *dramatiquement* dans le *blâme*, la *bouderie* et le *châtiment physique autoritaire* faisant acte de la **punition corporelle**. Le tout donc corrigé dans l'*autorité dominante* exigeant une **obéissance inconditionnellement aveugle** et qui fut dans le passé surnommé : le **dressage** ou l'**élevage infantile**.

La *complicité affective* dans la correction de la trajectoire de l'**élevage** par la **punition** n'est pas *désastreuse* lorsqu'elle est basée sur une *action d'intimité amourisée*.

La *complicité affective* doit «se sentir» comme un *attachement profond* attribuable au *respect* et à un *intérêt mutuel de bonne entente*, et ainsi se développe une solide amitié complice entre deux êtres chacun en *évolution personnelle de conscience* dans cette expérience.

La *complicité affective* est une émotion durable qui a tendance à grandir lorsque les individus en voient l'intelligence de s'associer pour *grandir en conscience d'esprit*.

La *complicité participative* est un type d'*affection éthique* que l'on ressent pour les gens avec qui notre vie est profondément entrelacée dans l'*oeuvre salubre* d'une *évolution croissante*.

Une *intimité amourisée* doit donc se décoder dans le **choc de la punition**, l'*oeuvre complice* et la *générosité* de l'intervenant dans la *correction de la trajectoire évolutive de conscience*.

Cette nouvelle façon de faire laisse ainsi le choix à l'individu corrigé de s'orienter «intelligemment» vers une *trajectoire corrective* qui convient à tous *objectivement*.